

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 27 AOUT 2020

Le vingt-sept août deux mille vingt à 20.00 s'est réuni le Conseil Municipal de la CHAPELLE CHAUSSEE sous la présidence de Monsieur Pascal PINAULT Maire

Etaient présents : Ms PICHOUX P.- BUAN J.M.- DE LA VILLEON L.- JANVIER C. (adjoints) – GLOAGUEN F. (Conseiller délégué) – Mmes LEMEUX M. – BROUSSIN E.- POLET V.- MAURY A. – Ms ALIX J.L.- SEVIN A.- SIMON L.-

Absents excusés :

RUDELLE Arnaud – NOURRISSON Isabelle-

Procuration

M RUDELLE Arnaud a donné procuration à Mme DE LA VILLEON Laure

Date de la convocation : 20/8/2020

DELIB20200901

Secrétaire de séance

Monsieur le Maire adjoint propose la nomination de **Valérie POLET, secrétaire de séance.**

- Après délibération, à l'unanimité des membres présents

Le Conseil Municipal désigne Monsieur **Valérie POLET**, Secrétaire de séance.

DELIB20200902

Adoption des procès-verbaux du 10 et 16 juillet2020

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors des séances du 10 et 16 juillet 2020, à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction des procès-verbaux présentés.

Secrétaire de séance : POLET Valérie

DELIB20200903

MEDIATHEQUE AMENAGEMENT COIN CUISINE

Laure DE LA VILLEON Adjointe, présente les devis établis auprès de deux sociétés de conception de cuisine pour notre future médiathèque :

Le magasin BUT propose un devis sans pose pour un montant de 2 450 €

Le magasin DARY propose lui un devis avec pose de 2 679 €

Le conseil municipal après délibération

Propose de retenir le devis du magasin DARTY pour la fourniture et pose d'une kitchenette dans notre future médiathèque.

Valide le devis proposé soit 2 679 € TTC

Planning des travaux

Le chantier a pris du retard, une réunion afin de fixer le calendrier des travaux et réception du chantier va être organisée jeudi prochain avec toutes les entreprises.

DELIB20200904

TERRAIN A VENDRE AU CLOS DE LA FORGE : déclassement parcelle du domaine public parcelle 1220P comprise dans la vente de terrain au clos de la Forge.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 juillet 2019 (délib20190704 déclassement domaine public), le Conseil Municipal avait décidé de déclasser du domaine public une parcelle référencée B953 sise au Clos de la Forge afin de la vendre en terrain à bâtir. Une promesse de vente est en cours et un bornage de la parcelle a fait apparaître une emprise de terrain sur le domaine public l'une référencée B 1220p et l'autre d'environ 10 m2 au sud de la parcelle.

Il est proposé de déclasser cette emprise de terrain du domaine public afin que cette parcelle soit incluse dans l'ensemble du terrain borné prévu à la vente.

Après délibération le Conseil Municipal :

Considérant la non-utilisation de cette enclave de terrain dans le domaine public, décide de déclasser l'emprise publique indiquée sur le document de bornage de la parcelle.

Autorise M le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire auprès de Me BIENVENUE Notaire à ROMILLE et du géomètre chargé du bornage

DELIB20200905

PROJET AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DU CIMETIERE AVEC AMENAGEMENT D'UN PARKING

Jean-Marc BUAN, adjoint propose qu'une étude soit engagée sur le réaménagement et la requalification du cimetière communal avec création d'un parking.

Il a sollicité des bureaux d'étude pour lancer cette étude.

3 offres sont présentées au Conseil Municipal :

Sté SITADIN de Rennes pour 5 050 € HT

Sté ABEIL de Rennes pour 7 225 € HT

Sté ATEC de PACE pour 4 000 € (à cela s'ajoute les relevés topographiques réalisés par QUARTA pour 1 775 €)

Après délibération :

Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet ATEC de PACE pour établir cette étude d'aménagement du cimetière et création d'un parking.

Il autorise M le Maire à signer les devis présentés pour lancer cette étude.

Plan de RELANCE DE L'ETAT information FOND SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Un plan de relance vient d'être lancé par l'Etat afin de soutenir l'investissement des collectivités locales. L'information est arrivée fin juillet de ce plan de relance avec dépôt des dossiers avant le 15 septembre 2020.

Trois domaines d'investissement peuvent être pris en charge :

- 1- Domaine de la transition écologique : notre projet de chaudière bois pourrait être financé à hauteur de 40%
- 2- Domaine de la résilience sanitaire : projet de maison de santé par exemple, mais notre dossier n'est pas assez avancé à l'heure actuelle. Le dossier d'extension et réaménagement des locaux de la maison de l'enfance va être déposé.
- 3- Domaine soutien aux projets patrimoine historique : un dossier va être monté pour la rénovation des vitraux de l'église.

Eglise réfection des vitraux

Une première étude faite par les maîtres Verriers Rennais, Monsieur Sébastien RAUX, est présentée au Conseil Municipal 28 933.52€

Un autre maître Verrier va être sollicité sur ce projet

Possibilité aide : Région Bretagne 25%

Centre social : extension réhabilitation

Jean-Marc BUAN Adjoint informe le Conseil Municipal que Monsieur LAUNAY Architecte est mandaté pour réaliser une étude de réaménagement des locaux de la maison de l'enfance avec extension. La PMI demandant un réaménagement du fait des effectifs accueillis. Un dossier sera présenté au plan de relance DSIL, mais également déposé à la CAF, au fonds de concours de Rennes Métropole.

Rentrée scolaire écoles effectifs

Les effectifs sont en baisse à l'école publique cette année

169 élèves dont 52 maternelles et 117 primaires

A l'école privée

36 maternelles et 14 primaires soit 50 élèves

Des affiches vont être apposées aux abords de l'école dans les abris-bus pour sensibiliser les jeunes au port du masque.

Cantine

Les classes vont être réparties sur les deux services cantine et devront ne pas être en contact ensemble selon les groupes (primaires, maternelles, CP à CE et CM)

DELIB20200906

TARIF COLUMBARIUM

Par délibération en date du 16 juillet 2020, la réflexion avait été lancée sur le coût d'achat d'un emplacement au columbarium dans le cimetière communal.

Il avait été décidé de fixer les tarifs suivants pour les concessions dans le columbarium

Concession 15 ans : 900 €

Concession 20 ans : 1 000 €

Concession 30 ans : 1 100 €

La décision de tarification sur les caves urnes était soumise à demande d'information complémentaire sur le coût d'investissement d'un columbarium.

Un devis a été demandé à la Société HIGNARD.

Au vu du coût élevé d'un columbarium, Jean-Marc BUAN, Adjoint propose de revoir l'ensemble des tarifs SOIT

CONCESSION CASE

- 15 ANS : 900 €
- 20 ANS : 1 000 €
- 30 ans : 1 100 €

CONCESSION CAVE-URNE

- 15 ANS : 300 €
- 20 ans : 400 €
- 30 ans : 500 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide les propositions de tarifs de concession présentés.

Dit que ces tarifs seront applicables au habitants et personnes hors communes qui souhaiteraient acquérir une concession.

Les demandes des personnes extérieures seront soumises à autorisation de Monsieur le Maire.

Dit que ces tarifs seront encaissés sur le budget du CCAS de LA CHAPELLE CHAUSSEE.

DELIB20200807

ENQUETE PUBLIQUE SCEA « MONT DAVY » le Cruel TINTENIAC

Une consultation du public est ouverte depuis le 6 août jusqu'au 3 septembre 2020 sur la demande présentée par la SCEA MONT DAVY en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'augmentation des effectifs de l'atelier porcin situé au lieu-dit « le Cruel » à TINTENIAC.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce projet conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement.

Après consultation et vote du Conseil Municipal :

Pour le projet 13 voix

Abstention 1 voix.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet présenté par la SCEA MONT DAVY, en vue d'obtenir l'autorisation de son projet relatif à l'augmentation des effectifs de l'atelier porcin situé au lieu-dit « le Cruel » à TINTENIAC.

Mais demande aux services compétents de faire appliquer rigoureusement les normes définies par les textes en vigueur et d'être vigilant sur les effets concernant l'environnement notamment en matière d'épandage. En cas d'accidents de pollution survenant sur le territoire communal suite à l'exploitation de cet élevage, la collectivité se retournerait contre les responsables.

DELIB20200808

ENQUETE PUBLIQUE GAEC LES QUATRE TEMPS « les Landelles » LA CHAPELLE CHAUSSEE

Une consultation du public est ouverte depuis le 10 août jusqu'au 6 septembre 2020 sur la demande présentée par le GAEC LES QUATRE TEMPS en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'augmentation de l'effectif de vaches laitières, situé au lieu-dit « les Landelles » sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce projet conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement.

Après consultation et vote du Conseil Municipal :

Pour le projet 13 voix

Abstention 1 voix.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet présenté par le GAEC LES QUATRE TEMPS en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'augmentation de l'effectif de vaches laitières, situé au lieu-dit « les Landelles » sur le territoire communal.

Mais demande aux services compétents de faire appliquer rigoureusement les normes définies par les textes en vigueur et d'être vigilant sur les effets concernant l'environnement notamment en matière d'épandage. En cas d'accidents de pollution survenant sur le territoire communal suite à l'exploitation de cet élevage, la collectivité se retournerait contre les responsables.

DELIB20200809

ALEC – ETUDE QUALITE DE L'AIR

Outre l'analyse des données de consommations et dépenses d'eau et d'énergie réalisée par l'ALEC du Pays de Rennes, l'organisme propose de réaliser d'autres missions, entre autres, l'accompagnement pour la mise en place d'un plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur (QAI).

Jean-Marc Buan, Adjoint, propose de missionner l'ALEC sur cette nouvelle mission qui sera réalisée sur l'établissement scolaire.

Après délibération :

Le Conseil Municipal approuve cette proposition de mission confiée à l'ALEC.

Forum des associations

L'organisation du forum est toujours en instance de décision préfectorale. Celle-ci a réclamé à Cécile Janvier, adjointe, chargée de l'organisation de fournir un avis du SDIS sur son organisation. Le SDIS a répondu que ce n'était pas une salle polyvalente donc l'avis ne peut être donné en l'état. Cécile va recontacter la Préfecture sur les directives précises d'organisation, sachant que toutes les précautions vont être prises pour le forum dans la salle des sports, organisation qui serait difficile dans la salle communale du fait des dimensions.

Protocole sanitaire

Un protocole sanitaire va être mis en place pour l'utilisation de la salle des sports et salle bleue de l'école. Les vestiaires vont être condamnés, les locaux feront l'objet d'un nettoyage par les agents. Les responsables d'association devront mettre en place un nettoyage après chaque passage dans la salle.

Travaux voirie

Patrick PICHOUX Adjoint informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection de la route de la Chevalerais au Haut Mesnil vont commencer la semaine prochaine. Un élagage des arbres va être réalisé avant le passage des outils de chantier.